

MINISTERE DES AFFAIRES CULTURELLES
CENTRE DES MUSIQUES ARABES ET MEDITERRANEENNES

Avis de consultation N° 02/2022

« Etude de rénovation muséographique du Palais Ennejma Ezzahra »

Le Centre des musiques arabes et méditerranéennes (CMAM) lance un avis d'appel d'offres pour la réalisation des études nécessaires pour les travaux de rénovation muséographique et la mise à niveau des espaces muséaux du palais « Ennejma Ezzahra ».

Les consultants-experts dans le domaine de la muséographie, remplissant les conditions légales et intéressés par le présent appel d'offre, peuvent retirer **gratuitement le TDR auprès du bureau d'ordre** au siège du centre « palais du Baron d'Erlanger, 8, rue du 2 mars 1934.2026 Sidi Bou Saïd – Tunis tous les jours de 9h à 14h00 sauf les samedis et dimanches, et ce à partir de la parution du présent avis, **ou télécharger du site du CMAM :**

<http://www.cmam.tn/opendata-theme/fr/37/Consultation-n%C2%B002-2022-Etude-pour-la-renovation-museographique.html>

Les visites des espaces muséaux peuvent se faire tous les jours de 9h à 12h sauf les samedis, dimanches et lundis. Les offres doivent parvenir au bureau d'ordre central du CMAM par voie postale **sous pli fermé et recommandé ou par Rapide-poste au nom de Madame la directrice générale du CMAM** à l'adresse sus-indiqué **au plus tard le 01 septembre 2022 à 13h**, le cachet du bureau d'ordre central du CMAM faisant foi. L'enveloppe extérieure doit porter la mention : « **Consultation n° 02/2022 – Etude de rénovation muséographique du Palais Ennejma Ezzahra** ».

Les documents exigés au TDR doivent être originaux ou certifiés conformes aux originaux. Le CMAM se réserve le droit de rejeter toute offre qui ne sera pas accompagnée de tous les documents exigés par le TDR ou qui parviendra au bureau d'ordre central du CMAM après la date limite de réception des offres et d'une manière générale qui n'est pas conforme aux conditions prévues dans le TDR.